

ÉCONOMIE

PACI : ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES SUR LA VOIE DU REBOND

La plateforme Initiatives Pays d'Aubagne-La Ciotat (PACI) implantée aux Paluds devient l'un des acteurs majeurs du plan national France Relance.



← L'équipe du PACI, sa présidente et sa directrice, Céline Fourcade (à droite), devant leurs locaux installés sur la zone industrielle des Paluds.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes quand il s'agit de mesurer l'activité et l'efficacité d'Initiatives Pays d'Aubagne-La Ciotat (PACI), plateforme membre du réseau national Initiative France, implantée depuis 22 ans dans la zone industrielle des Paluds. Depuis sa création, 50 millions d'euros ont été mobilisés auprès de ses partenaires financiers et près de 5 000 prêts d'honneur accordés aux créateurs et repreneurs d'entreprises. Au fil du temps et des évolutions économiques et sociales, l'équipe du PACI a su renouveler cet accompagnement, comme c'est le cas avec le forum « Osez entreprendre au féminin » dont la dernière édition s'est tenue en janvier. En cette période de crise sanitaire, PACI devient l'organisme distributeur des prêts à taux zéro dont peuvent bénéficier les créateurs ou repreneurs d'entreprises du territoire dans le cadre du plan France Relance du gouvernement. Une reconnaissance de la compétence de l'équipe du PACI dirigée par Céline Fourcade. Les accords signés par le PACI avec la Banque Publique d'Investissement, l'un des acteurs clés du plan national, vont mettre à sa disposition des moyens financiers importants et complémentaires.

Trois types de prêts à taux zéro vont pouvoir être accordés : un prêt d'honneur solidaire pour les demandeurs d'emploi créateurs ou repreneurs d'entreprises ; un autre prêt pour la création et la reprise d'entreprises ; un prêt Renfort pour les entreprises qui ont déjà bénéficié d'un prêt d'honneur du PACI, quelle que soit l'année d'obtention et, depuis mars 2020, d'un Prêt Garanti par l'État ou du fonds Covid-Résistance. Ce dernier a mobilisé en 2020 un budget de 750 000 €, financé par la Banque des Territoires, avec le soutien de la Région Sud, de la ville d'Aubagne à hauteur de 100 000 €, et de celui de Gémenos et de Peypin.

En lien avec les grandes orientations du plan France Relance, le PACI va renforcer aide et conseils aux petites et moyennes entreprises sur le chemin des transitions numérique et écologique. Et demeurer à l'écoute des villes et de la Métropole, avec cet ancrage sur le territoire qui fait toute sa spécificité.

**Contact : Initiatives Pays d'Aubagne-La Ciotat (PACI),
255 avenue de Jouques, 04 42 70 13 15
et contact@paci13.com
En savoir plus : www.paci13.com**



**BLANDINE CHAUVET,
NOUVELLE PRÉSIDENTE
DU PACI**

À la tête d'une entreprise qui vend des solutions de téléphonie, de réseau Internet et d'hébergement informatique, Blandine Chauvet est depuis le mois de septembre 2020 la nouvelle présidente d'Initiatives Pays d'Aubagne-La Ciotat (PACI). Accompagnée par la plateforme lors de la création et du développement de son entreprise, Blandine Chauvet veut rendre aujourd'hui le soutien, la bienveillance et les conseils avisés dont elle a elle-même bénéficié. Parmi les axes qu'elle souhaite développer au cours de son mandat : la transition écologique des entreprises et, bien sûr, l'entrepreneuriat au féminin : « Encore aujourd'hui, trop peu de femmes croient en elles et en leurs capacités. »